

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

*L'an deux mil cinq, le 13 septembre, à 20 H 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance-Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de M. Philippe PIQUET, Président, Date de convocation : 5 septembre 2005*

*Nombre de membres en exercice : 11*

**Présents** : Philippe PIQUET, Monique DAUDE, Robert FRAISSEIX, Henri LAVAUD, Pierre MATINAUD, Jean MAZAUDOIS, Jean-Claude PATELOUP

**Absents** : Françoise DECAN, Michel LAMARSAUDE, Michel LEFEBVRE, Marc MONTAUDON

***M. LAVAUD a été nommé secrétaire de séance***

---

***OBJET : Convention avec la commune de Châteauneuf La Forêt relative à la répartition de différentes consommations et redevances du gymnase et de la salle polyvalente***

Le rapporteur rappelle que la commune de Châteauneuf La Forêt a transféré, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, le gymnase à la Communauté de communes.

Afin de répartir convenablement les consommations d'électricité, d'eau, de chauffage ainsi que les redevances d'assainissement du gymnase et de la salle polyvalente, il y a lieu de passer une convention entre la commune de Châteauneuf la Forêt et la Communauté de communes.

La présente convention a été soumise pour délibération à la commune de Châteauneuf La Forêt.

***Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'autoriser le Président à signer la présente convention avec la mairie de Châteauneuf La Forêt.***

*Fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme à Châteauneuf La Forêt, le 20 septembre 2005,  
Le Président  
Philippe PIQUET*